

REUNION du 28 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-huit à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry BLASZEZYK, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 22 avril 2014

Présents : T. BLASZEZYK, J. BOULERNE, O. CHEVOLEAU, B. COURDÉ, J. DARJO, S. DAVID, F. GORCE, JC. GUERAIN, N. LE DANNOIS, I. PROTEAU, C. THUREAU-BLUMBERG, R. ZAPATA, D. BROUSSE

Absents excusés : N. CHAMARD, A. BERNARD donne pouvoir à Mme J. BOULERNE

Secrétaire : M. ZAPATA Rudy.

1.-. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 15 avril 2014

Le compte rendu modifié comme suit :

- commission Patrimoine : rajouter Mme MARCHESSEAU Marie-Christine
- commission communication : rajouter Mme PROTEAU Isabelle.
- commission voirie : GORIOUX Christophe.

Le reste sans changement

2.-. TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré sur les taux d'imposition applicables en 2014 pour la taxe d'habitation et les taxes foncières

DECIDE, par 14 voix Pour,
de retenir les taux portés au cadre II « Décision du Conseil Municipal » de l'état intitulé « Etat de Notification des taux d'imposition des Taxes Directes Locales pour 2014 », à savoir :

taxe d'habitation : 7.50 %
foncière (bâti) : 18.11 %
foncière (non bâti) : 57.59 %

3.-. BUDGET PRIMITIF 2014

Monsieur le Maire propose de voter le budget primitif. Il propose, la sécurisation devant l'école, l'étude pour agrandissement école, achat terrain raquette assainissement, réfection toiture « pigeonnier », achat d'un tracteur tondeuse, rampe à la salle des fêtes, un ordinateur à la cantine.

Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer sur ce budget et demande que chaque participant s'exprime sur ces projets.

Après délibération, le budget primitif est voté à l'unanimité pour 14 voix Pour. Le budget de fonctionnement s'élève 474 210 € et le budget d'investissement à 1 266 372 €

4.-. SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle que tous les ans le conseil municipal décide d'attribuer des subventions aux associations locales. Les subventions déjà accordées sont les suivantes :

FDGDON 17	160.00 €
Ecole Puyravault (classe mer)	500.00 €
Chambre des métiers	180.00 €

Monsieur le Maire demande que les associations fournissent un bilan de leur association pour pouvoir leur verser une subvention si nécessaire. Le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

Coopérative scolaire Vouhé	900.00 €
Couleur Jade	140.00 €

Et demande que les autres associations fournissent leur bilan de l'année. Un courrier sera envoyé.

5.-. PERMANENCES ELUS

Monsieur le Maire propose de reconduire les permanences du samedi matin, même en période de vacances, suivant les horaires suivants : 10 h 30 à 12 h.

3 mai : Cécile Thureau-Blumberg

10 mai : Jacqueline Boulerne

17 mai : Bernadette Courdé

24 mai : David Brousse
14 juin : Jean-Christophe Guérain
5 juillet : Olivier Chevoleau

31 mai : Joèle Darjo
21 juin : Isabelle Proteau
12 juillet : Sophie David

7 juin : François Gorce
28 juin : Thierry Blaszezyk
19 juillet : Rudy ZAPATA

6.- . QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire fait part au Conseil que la signalisation verticale a besoin d'être renouvelée et qu'il est possible de bénéficier d'une subvention du Conseil Général sur le produit des amendes de police perçu en 2013. Un devis a été demandé à l'entreprise Signals de Périgny qui se monte à 1991.80 € HT.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- sollicite du Conseil Général, Direction des Infrastructures, une subvention au titre de la répartition 2014 du produit des amendes de police perçu en 2013 pour la signalisation verticale des rues du bourg.
- autorise M. le Maire à signer tous documents qui sont ou seraient nécessaires pour la bonne réalisation de cette opération.

ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 15 AVRIL 2014

Le Conseil Municipal,

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune auprès du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant du Curé,
Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Premier tour de scrutin pour le 1^{er} délégué titulaire

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 14

A déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Monsieur BLASZEZYK Thierry : 13 voix (treize voix)

Monsieur **BLASZEZYK Thierry** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **délégué titulaire**.

Premier tour de scrutin pour le 2^{ème} délégué titulaire

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 14

A déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Monsieur GUERAIN Jean-Christophe : 13 voix (treize voix)

Monsieur **GUERAIN Jean-Christophe** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé **délégué titulaire**.

Premier tour de scrutin pour le 1^{er} délégué suppléant

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 14

A déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Monsieur BERNARD Alain : 13 voix (treize voix)

Monsieur **BERNARD Alain** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **délégué suppléant**.

Premier tour de scrutin pour le 2^{ème} délégué suppléant

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin : 14

A déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Monsieur CHEVOLEAU Olivier : 13 voix

Monsieur **CHEVOLEAU Olivier** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé **délégué suppléant**.

DESIGNE les délégués communaux au SIEAGH du Curé

Les délégués titulaires sont :

- Monsieur Thierry BLASZEZYK, domicilié 13 chemin Rochelais 17700 Vouhé
- Monsieur Jean-Christophe, domicilié 1 Bis chemin Rochelais 17700 Vouhé

Les délégués suppléants sont :

- Monsieur Alain BERNARD, domicilié 12 rue du Stade 17700 Vouhé
- Monsieur Olivier CHEVOLEAU, domicilié 1 rue du Couvent 17700 Vouhé

Et transmet cette délibération au Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant du Curé.

Monsieur le Maire signale que deux lampadaires vétustes sont à changer un rue du couvent et le second rue du pont blanchet pour un montant total de 1028.67 €, pris en charge à 50% par le SDEER, donc à notre charge 514.33 €. Le Conseil, à l'unanimité, accepte ce devis.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 27 mai à 19 h.

Madame Thureau-Blumberg Cécile signale que les odeurs pestilentielles sont de retour.

Madame Courdé Bernadette informe le Conseil qu'elle commence à recevoir des devis pour le tracteur tondeuse. Elle signale qu'elle a rendez-vous demain avec Mme Payet de la mission locale pour le contrat avenir.

Madame Le Dannois Nadine signale que la bibliothèque départementale ne passe plus pour laisser en dépôt des livres. Elle demande à rencontrer les responsables.

Madame Boulerne Jacqueline souhaiterait qu'un tableau du personnel soit affiché. La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11 h avec apéritif rosé pamplemousse et gâteaux.

Mr Zapata Rudy informe le Conseil que Mme Gobin Christelle souhaite mettre un abri jardin dans sa motte et demande quelle démarche faire. Une demande devra être déposée à la Mairie.

Mr Guerain Jean-Christophe souhaite réunir les commissions écoles les 5 et 12 mai, communication le 14 mai et patrimoine le 20 mai.